

Saint-Flour CO'

L'essentiel

Le magazine d'information de
Saint-Flour Communauté

Octobre 2026

#12

2026

Une
nouvelle équipe
pour un nouveau
projet de territoire





ÉDITO

Madame, Monsieur,

Nouveaux élus, nouveau projet de territoire, nouveau magazine communautaire. C'est avec un réel plaisir que je vous présente la nouvelle édition de votre magazine annuel. Nous avons choisi de faire évoluer son nom afin de revenir dans chaque numéro sur l'Essentiel de l'année et que vous puissiez mesurer l'avancée des projets et de nos engagements.

À l'aube de ce nouveau mandat, nos engagements sont nombreux. Définis à l'issue d'échanges avec les communes et validés par le Conseil communautaire, ils visent à recentrer la Communauté de communes sur ses compétences essentielles, au premier rang desquelles le développement économique, fer de lance de l'attractivité du territoire. Ils se concentrent aussi sur la raison d'être des intercommunalités : un outil au service des communes pour faire ensemble ce que nous ne pouvons pas faire seuls et accompagner le développement de l'ensemble du territoire. C'est ainsi que nous mettons en place un nouveau fonds de concours destiné à accompagner « le développement de la vie rurale des plus petites communes du territoire ».

L'ensemble de ces engagements s'est traduit dans le budget 2026 adopté à l'unanimité quelques semaines après les élections. Il vous est présenté dans le dossier consacré à la nouvelle gouvernance.

Dans ce magazine, nous vous informons également de l'avancée de plusieurs projets porteurs d'attractivité du territoire : le projet de marché au cadran de l'Est Cantal, le développement du Campus de formation de la CCI du Cantal, la valorisation du Chemin Urbain V et des abords de Garabit, sources de développement touristique. Ne manquez pas aussi la rencontre avec la nouvelle équipe de Caleden, dont la réouverture était particulièrement attendue.

L'attractivité du territoire, c'est bien sûr être en capacité d'accueillir de nouvelles familles, mais c'est aussi proposer des services et équipements de qualité, adaptés à vos besoins, pour bien vivre sur le territoire. Découvrez dans ces pages les actualités du Contrat Local de Santé de l'Est Cantal et les travaux réalisés pour développer nos équipements. Notre territoire vient d'ailleurs d'être lauréat de l'appel à projets national « 100 territoires d'électrification ». Une très bonne nouvelle que nous veillerons à répercuter dans des actions concrètes pour les habitants !

Je vous souhaite une bonne lecture et dès à présent une très belle fin d'année.

Philippe DELORT,
Président de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

DOSSIER / UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE	P.3-7
AGRICULTURE	P.8-9
ÉCONOMIE	P.10
SANTÉ	P.11
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	P.12-13
RANDONNÉE	P.14-15
TOURISME	P.16-17
ENVIRONNEMENT	P.17
GRANDS PROJETS	P.18-19
CULTURE ET PATRIMOINE	P.20-21
RENCONTRE	P.22-23

Saint-Flour CO' L'essentiel de 2026

SAINT-FLOUR CO' L'ESSENTIEL DE 2026 #12 – OCTOBRE 2026 – MAGAZINE ÉDITÉ PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ :
VILLAGE D'ENTREPRISES – Z.A. DU ROZIER-COREN – 15100 SAINT-FLOUR – 04.71.60.56.80
DIRECTEUR DE PUBLICATION : PHILIPPE DELORT
CONCEPTION : SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ
IMPRESSION : PRINT CONSEIL IMPRIMERIES – TIRAGE : 10 700 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : LA POSTE. ISSN EN COURS

DERNIÈRE MINUTE

Participez à l'enquête pour améliorer les services de mobilité !

Jusqu'à la fin du mois de novembre, Saint-Flour Communauté vous sollicite pour participer à une enquête sur vos pratiques en termes de mobilité sur le territoire.

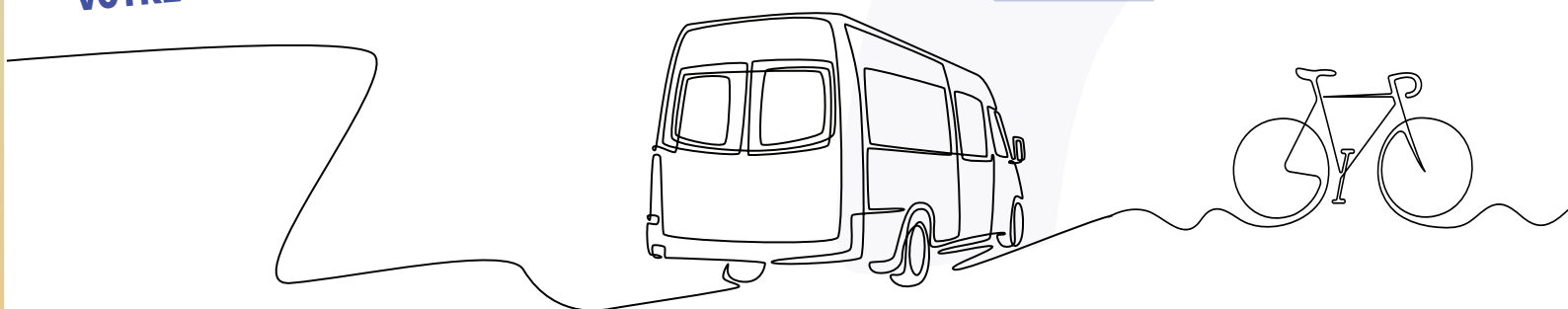
Anonyme, cette enquête doit nous permettre de mieux connaître vos attentes et vos contraintes afin de pouvoir, avec nos partenaires, développer et adapter ces services ou proposer de nouvelles offres !

Bus, vélos, covoiturage... Contribuez à améliorer les services proposés !

Scannez le Qr Code
pour répondre à l'enquête :



VOTRE AVIS COMPTE !



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

Après les élections municipales et communautaires, le nouveau Conseil de Saint-Flour Communauté, composé de 75 élus, a été installé le 24 avril.

Philippe Delort, maire de Saint-Flour, a été élu Président de la Communauté de communes. Il est accompagné de 15 vice-présidents et 4 conseillers délégués en charge de différentes thématiques, formant le Bureau Communautaire. La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail pour construire le budget et définir les priorités.



3 QUESTIONS À :

PHILIPPE DELORT,
PRÉSIDENT DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

» Quelles orientations souhaitez-vous donner à ce mandat ?

« Il est nécessaire avant tout que l'on redonne du sens à l'intercommunalité en se concentrant sur les raisons pour lesquelles les Communautés de communes ont été créées. Le développement économique, compétence première de l'intercommunalité, est une priorité. Il faut donner plus de possibilités d'installation aux entreprises sur nos zones d'activités, mais aussi, pour accompagner ce développement, être capable d'accueillir de nouvelles populations dans de bonnes conditions avec un habitat et des services de qualité.

Par ailleurs, comme le Cantal est une terre d'élevage, le projet de marché au cadran est essentiel. Soutenir la structuration des filières locales comme l'élevage ou la filière bois par exemple, fait aussi partie des priorités. »

» Comment envisagez-vous la collaboration et la construction du projet de territoire entre les 53 communes ?

« Notre territoire est une communauté de vie naturellement et historiquement liée, qui forme le bassin de vie de Saint-Flour. Nous n'avons aucun intérêt à la division ou à la concurrence entre communes, elle n'amène à rien. Nous allons bâtir ensemble notre projet de territoire, en partant d'un état des lieux du réalisé et en réinterrogeant les élus sur les besoins collectifs. Beaucoup de choses ont été faites – maisons de services, de santé, bureaux de tourisme... – l'ensemble doit fonctionner avec cohérence sans concurrence entre territoires.

J'aimerais désormais aller plus loin avec nos partenaires, pour faciliter l'installation de professionnels de santé, développer l'offre de transport, travailler sur notre attractivité. Avec une ligne de conduite : que nos actions collent à la réalité du territoire et valorisent ses atouts à leur juste mesure.

La nouvelle équipe a apporté une vigilance particulière à ce que chacun s'y retrouve, un fonds de concours a ainsi été créé pour que les plus petites communes soient accompagnées pour mener des projets. La part du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales qui revient aux communes a également été augmentée. »

» Quels sont les défis auxquels la Communauté de communes est confrontée ?

« Le premier est le renouvellement de la population. Comment donner envie à des entrepreneurs, des jeunes actifs, des familles de s'installer ? C'est un enjeu essentiel qui va au-delà de Saint-Flour Communauté. Nous devons y travailler tous ensemble – habitat, service, transport, urbanisme... – en fixant le cadre, sans freiner l'initiative.

Le second défi est bien sûr celui du changement climatique auquel nous sommes tous confrontés. Comment adapter nos habitudes de transport, d'habitat, de gestion de l'eau et de l'assainissement... ? Le monde bouge et notre climat évolue, il faut bouger avec le monde ! »



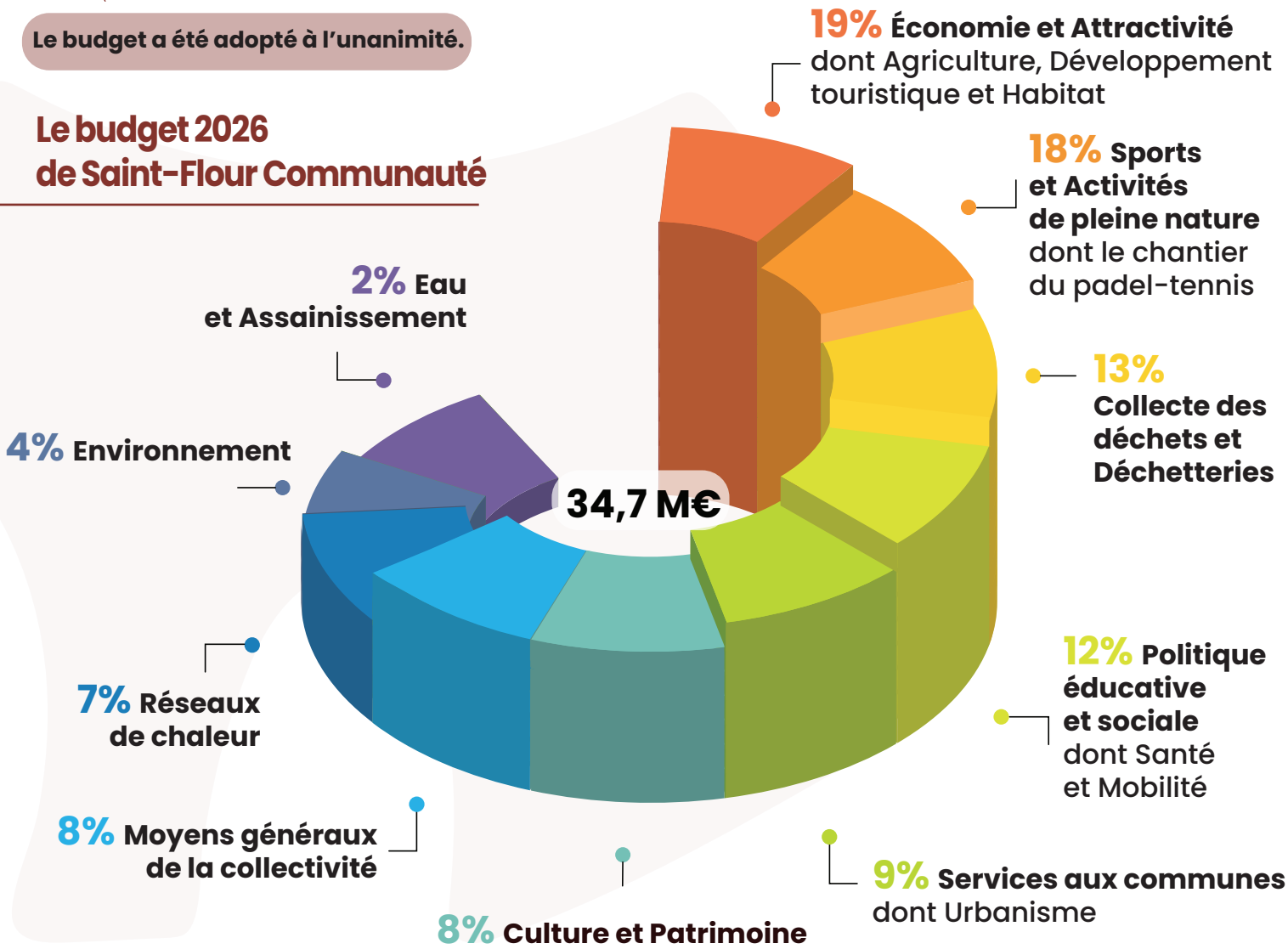
INVESTISSEMENT :
UNANIMITÉ SUR LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

Deux semaines après l'installation du Conseil communautaire, la nouvelle équipe a soumis un budget au Conseil communautaire en fixant deux axes essentiels :

- La poursuite des chantiers en cours, porteurs de services et de développement (cf pages 18/19)
- de nouveaux engagements :
 - Créer un fonds de concours de 100 000€/an pour venir en appui de projets municipaux
 - Valoriser le site de Garabit avec une attention particulière à l'aménagement des abords proches du Viaduc
 - Développer les zones d'activités communautaires
 - Lancer l'étude de réalisation du marché au cadran
 - Réfléchir au réaménagement du Théâtre Le Rex à Saint-Flour
 - Soutenir les grands festivals

Le budget a été adopté à l'unanimité.

Le budget 2026
de Saint-Flour Communauté



UN NOUVEAU COUP DE POUCE POUR LES COMMUNES

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est un dispositif qui permet une redistribution des richesses entre les groupements de communes à l'échelle nationale. Chaque année, les élus communautaires votent la répartition du FPIC attribué à la communauté de communes, entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Si jusqu'à présent cette répartition était, à titre dérogatoire, de moitié entre les deux types de collectivités, le nouveau Bureau communautaire a décidé d'opter pour la répartition de droit commun, soit 40% pour la Communauté de communes et 60% pour les communes.

Ce choix équivaut à un bonus de 60 000€ complémentaire en faveur des communes cette année, qui vient s'ajouter au nouveau fonds de concours en faveur des projets municipaux qui s'élève à 100 000€.

15 VICE-PRÉSIDENTS, 4 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Marina BESSE

Vice-Présidente Aide aux communes et Partenariats

« Aider les communes, notamment les plus petites à mener des projets, c'est une de nos priorités fortes. Nous avons ainsi créé dès le début du mandat un fonds de concours pour le développement de la vie rurale des plus petites communes qui vient s'ajouter aux 4 autres fonds de concours communautaires, et est doté de 100 000€ par an. »



François ODOUL et Jean-Claude MARTIN

Vice-Président et Conseiller délégué Forêt et Environnement

« L'une de nos premières actions est la mise en œuvre de la Charte forestière du territoire. Elle doit apporter un accompagnement dans la gestion durable de la forêt. C'est envisager l'exploitation raisonnée avec un entretien régulier, des replantations, l'introduction d'espèces résilientes... D'un point de vue général, nous aurons à cœur de rechercher l'équilibre entre économie et environnement. »



Jérôme GRAS

Vice-Président Action sociale, Petite enfance, Gens du voyage

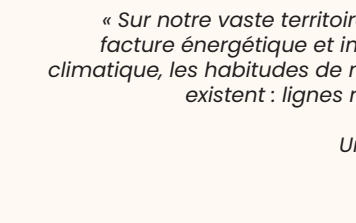
« Notre objectif est de permettre à chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, d'accéder à un accompagnement et à des services de proximité essentiels. L'intercommunalité est un acteur de solidarité et de lien social, de citoyenneté et d'accès aux droits, qui permet un accueil humain dans nos communes. »



Christophe VIDAL

Vice-Président Agriculture et Alimentation

« Notre ambition est de donner à l'agriculture toute sa place dans l'avenir de notre territoire, en accompagnant les agriculteurs, en valorisant nos savoir-faire et nos espaces agricoles. Le Plan Pastoral Territorial et le Projet Alimentaire Territorial sont deux outils portés par Saint-Flour Communauté pour favoriser une agriculture durable et rémunératrice. »



Céline CHARRIAUD

Vice-Présidente Mobilité et Transports

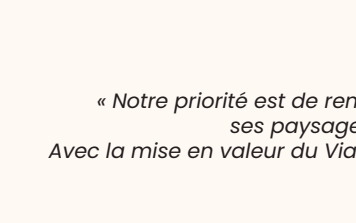
« Sur notre vaste territoire, la mobilité est facteur d'attractivité et de qualité de vie. Elle est au cœur de notre facture énergétique et impacte notre pouvoir d'achat. Pour cela, mais également au regard du changement climatique, les habitudes de mobilité sont en pleine mutation. Différentes offres alternatives à la voiture individuelle existent : lignes régionales régulières, scolaires, transport à la demande, covoiturage, vélos électriques... Elles gagnent à être mieux connues, et de nouvelles développées. Un travail de longue haleine mené en lien avec nos partenaires, en premier lieu la Région. »



Philippe ÉCHALIER

Vice-Président Finances

« Les collectivités sont fortement sollicitées pour contribuer à réduire le déficit public et Saint-Flour Communauté n'échappe pas à cette règle. Nous pouvons heureusement compter sur sa bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse. Cette maîtrise sera poursuivie en s'appuyant sur les outils de comptabilité analytique qui permettent une vision fine du budget et en ayant l'ambition de tendre à l'équité la plus juste possible sur l'ensemble du territoire. »



Annick MALLET

Vice-Présidente Tourisme

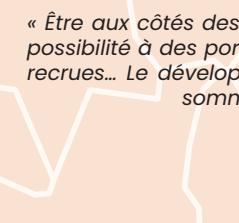
« Notre priorité est de renforcer l'attractivité de notre territoire en nous appuyant sur ce qui fait sa force : ses paysages exceptionnels, son patrimoine, son dynamisme et la richesse de ses initiatives. Avec la mise en valeur du Viaduc de Garabit notamment, nous porterons un projet emblématique, pour révéler encore davantage ce patrimoine exceptionnel. »



Christophe BAUMELLE

Vice-Président Planification, Urbanisme, Habitat

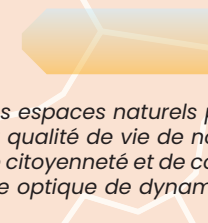
« La planification et l'urbanisme apportent un cadre indispensable à une gestion durable et équilibrée d'un territoire. Ce cadre doit néanmoins pouvoir s'adapter à la réalité du terrain et ne pas freiner l'initiative. Nous y travaillons en continu en adaptant notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En matière d'habitat, nous poursuivons notre programme d'aide aux travaux avec nos partenaires. Des logements qualitatifs et bien isolés sont un préalable à l'accueil de nouveaux habitants. »



Emmanuel HÉBRARD

Vice-Président Développement économique

« Être aux côtés des entreprises pour les accompagner et soutenir leurs projets de développement, donner la possibilité à des porteurs de projets de s'installer, offrir les conditions indispensables à l'installation de nouvelles recrues... Le développement économique est la première compétence des communautés de communes, nous sommes attendus sur ces sujets et avons à cœur de mettre en place des actions pour y répondre ! »



Florence DELAS

Vice-Présidente Jeunesse et Sport

« Nos équipements sportifs, comme nos espaces naturels propices aux activités de pleine nature, constituent des atouts majeurs pour la qualité de vie de nos habitants et l'accueil des touristes. Le sport est un vecteur d'émancipation, de citoyenneté et de cohésion, en particulier pour notre jeunesse. Nous conforterons cette offre, dans une optique de dynamisme, d'attractivité du territoire mais aussi d'adaptation au changement climatique. »



Loïc POUDEROUX

Vice-Président Enlèvement des ordures ménagères, Assainissement non collectif, Travaux

« La gestion des déchets est aujourd'hui un enjeu environnemental majeur, qui nous concerne tous. Face à des contraintes croissantes et à des exigences toujours plus fortes, notre objectif doit être commun. Nous devons collectivement faire évoluer nos pratiques pour anticiper les défis de demain. »



Sophie BÉNÉZIT

Vice-Présidente Culture

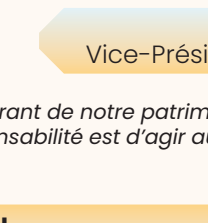
« La culture est un puissant levier de cohésion sociale mais aussi de développement territorial. Derrière chaque médiation, conférence, animation, exposition ou spectacle proposé par nos services culture et patrimoine émerge un espace de réflexion, de débat et de création citoyenne, qui permet de bâtir l'avenir. »



Jean-Luc PERRIN

Conseiller communautaire délégué Marché au Cadran

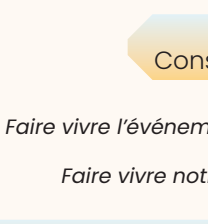
« La création d'un Marché au cadran pour l'Est Cantal permettra de mieux valoriser nos filières d'élevage locales, grâce à un nouvel outil de commercialisation. Saint-Flour Communauté accompagne la réalisation de ce projet porté par nos agriculteurs, qui représente une vraie opportunité de développement économique. »



Matthieu DUDREUIL

Vice-Président Patrimoine, Stratégie territoriale

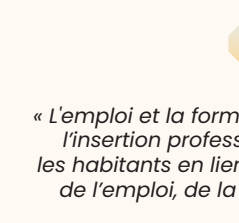
« Être garant de notre patrimoine, c'est le préserver et le transmettre. Notre responsabilité est d'agir aujourd'hui sans faire de choix irréversibles pour les générations futures. »



Emmanuelle NIOCEL-JULHES

Conseillère communautaire déléguée Événementiel

« Faire vivre l'événementiel, c'est proposer des rendez-vous fédérateurs qui nous ressemblent, rassemblent et créent des liens. Faire vivre notre territoire et le faire rayonner, telle est notre ambition. »



Martine BERTRAND

Conseillère communautaire déléguée Formation et Emploi

« L'emploi et la formation sont des priorités pour Saint-Flour Communauté, en favorisant l'insertion professionnelle, l'accès aux compétences et l'égalité des chances pour tous les habitants en lien avec l'économie. Nous souhaitons renforcer les liens entre les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises afin de répondre aux besoins du territoire et d'accompagner les métiers de demain. »

Agriculture

PROJET DE MARCHÉ AU CADRAN DE L'EST CANTAL : UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE POUR L'AGRICULTURE LOCALE

L'agriculture occupe une place prépondérante sur le territoire de Saint-Flour Communauté, avec 70% de terres agricoles et de prairies et environ 950 exploitations. Dans ce contexte, la création d'un marché au cadran sur l'Est Cantal fait partie des priorités de l'intercommunalité. Un groupe d'éleveurs porte, aux côtés notamment de Jean-Luc Perrin, Conseiller délégué en charge de cette thématique, une réflexion autour de ce projet.



Les agriculteurs porteurs du projet, accompagnés de Jean-Luc Perrin, Conseiller délégué Marché au Cadran, en visite à Moulins-Engilbert (58).

Les réunions de concertation ont réuni plus de 250 participants.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Afin de mesurer l'intérêt porté au projet, des réunions publiques de concertation ont été organisées fin 2025. Elles ont rassemblé plus de 250 participants, éleveurs et commerçants.

En appui de cette dynamique portée par les agriculteurs, un comité de pilotage associant élus et éleveurs a été constitué en juin dernier. La Communauté de communes a lancé une étude de faisabilité afin de mesurer l'opportunité du projet et l'organisation la plus pertinente. L'étude apportera des éléments clés sur l'état des lieux du territoire, les besoins des éleveurs et des acheteurs, des partenaires... Elle permettra d'identifier le nombre d'animaux commercialisables, la zone de chalandise, et abordera tous les aspects techniques, juridiques et financiers pour mener à bien ce projet. Des fonds européens LEADER ont été sollicités pour son financement.

Le projet de marché au cadran de l'Est Cantal doit contribuer à conforter la structuration des filières agricoles qui en bénéficieront, et à répondre aux enjeux de l'élevage sur le territoire. Il est ainsi susceptible d'accueillir un panel d'activités et de services aux agriculteurs élargi pour leur offrir davantage d'opportunités de débouchés économiques.

LE MARCHÉ AU CADRAN DE MOULINS-ENGILBERT DANS LA NIÈVRE : UNE RÉUSSITE INSPIRANTE

Le 30 juin 2026, des agriculteurs du territoire accompagnés de Jean-Luc Perrin, Conseiller délégué Marché au cadran de Saint-Flour Communauté, se sont rendus dans la Nièvre pour visiter le Marché au cadran de Moulins-Engilbert, créé dans les années 1980. Devenu premier marché de France en termes de volumes en 2025, il est géré par une coopérative d'éleveurs, la SICAFOME (société coopérative d'intérêt collectif agricole de la foire organisée des marchés de Moulins-Engilbert).

Une initiative collective et inspirante pour les visiteurs, qui ont pu échanger avec plusieurs membres du Conseil d'administration de la SICAFOME dont son président, Benoît Blandin, et son directeur, Martial Tardivon. À Moulins-Engilbert, deux salles de vente séparent vente des brouillards et des vaches.

Des ventes aux enchères sont aussi organisées pour les ovins. Une soixantaine d'acheteurs fréquentent le marché chaque semaine. Les vendeurs, en majorité éleveurs de Charolaises, viennent principalement de la Nièvre, dans un rayon de 80km.

Afin d'élargir leurs connaissances des différents modèles de commercialisation pour affiner le projet de Marché au cadran de l'Est Cantal, les éleveurs ont visité les marchés de Moulins-Engilbert (58), Mauriac (15), Sancoins (18), Châteaumeillant (18), Ussel (19) et Chénérailles (23).

LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL DE SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ : VALORISER LE PASTORALISME, ACCOMPAGNER L'ÉLEVAGE

Avec l'appui de l'association Auvergne Estives, Saint-Flour Communauté porte un Plan Pastoral Territorial. Il s'agit d'un outil visant à favoriser le pastoralisme, pratique traditionnelle présentant de nombreux atouts pour le territoire : d'un point de vue économique, paysager, mais aussi en matière de maîtrise des risques face au dérèglement climatique et de préservation de la biodiversité.

Ce Plan Pastoral Territorial a connu différentes étapes :

- Enquête menée auprès de personnes ressources (agriculteurs, élus, chasseurs...) et des groupes techniques composés d'élus et d'agriculteurs pour identifier un plan d'actions (entre 2023 et 2026) ;
- Reconnaissance du Plan Pastoral Territorial par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui alloue des financements, tout comme l'Europe via le FEADER et le Département du Cantal
- Phase opérationnelle lancée en 2026, pour 5 ans.

Les aménagements éligibles concernent par exemple la restauration de chemins, l'aménagement de parcs de contention, de clôtures ou d'abreuvoirs, la reconquête foncière, le soutien à la production laitière en estives ou encore le multiusage des surfaces pastorales.

Ce dispositif s'adresse aux collectivités ou aux associations/coopératives d'éleveurs, mais pas aux éleveurs individuels. Auvergne Estives accompagne les éleveurs à se structurer en collectifs.

Ces derniers mois, différents travaux ont pu être réalisés, grâce à l'appui du Plan Pastoral Territorial, dans le cadre de 5 projets collectifs. Ils sont portés par l'Association des estives de la Planèze à Tanavelle, la coopérative d'estives de La Trinitat, la commune de La Trinitat, la commune de Coltines et la coopérative d'estive du Mont Mouchet à Clavières.

Les terres pastorales représentent 34% de la Surface Agricole Utile du territoire de Saint-Flour Communauté. Valoriser cette pratique ancestrale et accompagner les agriculteurs pour en faire un atout sont des enjeux essentiels pour notre territoire de moyenne montagne !

Vous avez un projet collectif d'aménagement pastoral et souhaitez plus d'informations ?

Contactez Martin LESCOT :
projet.alimentaire@
saintfourco.fr
04 71 60 71 76

Economie

CAMPUS BY SAINT-FOUR : UN OUTIL DE FORMATION MODERNE ET AMBITIEUX AU SERVICE DU TERRITOIRE



Depuis janvier 2025, la Chambre de Commerce et d'Industries (CCI) du Cantal a ouvert le Campus by Saint-Flour, une antenne de son centre de formation installée à proximité du Collège de La Vigière. Point d'étape, après une année pleine de fonctionnement.

Ce projet a vu le jour grâce à un partenariat étroit entre la CCI du Cantal, la Ville de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté, animées par une même ambition : rapprocher la formation des entreprises et des habitants du territoire.

« Sur le Campus de Saint-Flour, nous proposons l'ensemble des formations que nous dispensons sur le département, mais développons aussi une offre spécifique répondant aux besoins économiques du bassin sanflorain », explique Laurent Ladoux, Président de la CCI du Cantal.

À l'image de la filière fibre optique développée à Aurillac, le Campus by Saint-Flour accueille des formations dans des secteurs porteurs tels que la maroquinerie, les métiers de l'optique-lunetterie ou encore le commerce avec le parcours Responsable du Développement Commercial, destiné à accompagner les entreprises locales dans leur croissance.



Si le lancement de la filière maroquinerie a été temporairement ralenti par la crise traversée par le secteur du luxe, les perspectives sont aujourd'hui très encourageantes. Depuis cet été, une formation Préparateur piqueur en maroquinerie a débuté sur le site de Saint-Flour.

Le développement de la filière optique constitue également une véritable réussite, avec l'ouverture d'une filière complète qui va de la formation Monteur vendeur en optique lunetterie niveau Bac au BTS Opticien-Lunetier niveau Bac +2.

Deux autres formations ont débuté ce mois d'octobre : un stage créateur d'entreprise financé par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et une formation Employé(e) polyvalent(e) de scierie pour l'entreprise Foresterra, qui porte un important projet de développement. « Ces formations attirent des candidats de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône Alpes et du Massif Central », précise Laurent Ladoux.

Au-delà des formations proposées, le Campus by Saint-Flour poursuit une ambition claire : « accompagner les employeurs dans la montée en compétences de leurs collaborateurs, répondre à leurs besoins de recrutement et construire, lorsque cela est nécessaire, des formations sur mesure adaptées à leurs enjeux de développement » conclut le Président.

Plus qu'un centre de formation, le Campus by Saint-Flour s'impose aujourd'hui comme un véritable outil de développement économique au service des entreprises et de l'attractivité du territoire sanflorain !

Pour toute information :

Jeanne Delort, Conseillère Formation : 07 57 76 26 48

Morgane Gramont, Conseillère formation : 07 57 76 16 74

À proximité du Campus, la Résidence Marianne portée par le bailleur Polygone propose des solutions de logement aux jeunes actifs !

Plus d'informations : 04 71 46 24 39, www.residence-marianne.fr

Santé

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE L'EST CANTAL : AGIR EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Découvrez les associations du Pôle prévention à Saint-Flour

La prévention est un important levier pour améliorer le bien-être, la santé et ses déterminants. Elle est au cœur du Contrat Local de Santé que portent notamment Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Afin de soutenir les associations de prévention et de favoriser leurs liens avec les acteurs médico-sociaux, Saint-Flour Communauté met à leur disposition à titre gracieux des salles au rez-de-chaussée du Pôle intercommunal de santé à Saint-Flour.

Saint-Flour Communauté favorise la présence d'associations qui œuvrent pour la prévention des maladies et l'accompagnement des personnes malades ou porteuses de handicap. Le Pôle prévention est un lieu d'accueil pour toute personne qui se questionne sur sa situation de santé. Les associations accompagnent les patients, leur entourage et les professionnels de santé. C'est également un outil en faveur de l'attractivité du Pôle de santé intercommunal et de l'installation de professionnels de santé.

Plusieurs associations vous donnent rendez-vous pour des permanences au sein du « Pôle prévention » :

La Ligue contre le cancer, l'AFTOC (Association Française de Personnes souffrant de Troubles Obsessionnels Compulsifs), la plateforme de répit de l'UDAF (Union départementale des associations familiales), l'ISBA (association spécialisée dans la santé et la prévention), la Communauté 360, La Maison des adolescents, le DAC 15 (coordination de parcours de santé complexes), DAHLIR Sport santé, Cap Santé, Promotion santé Auvergne-Rhône-Alpes ou encore le service d'accompagnement à la vie sociale de l'Association Les Bruyères.

Pôle territorial de santé intercommunal
2, Ter rue du Dr Mallet
15100 Saint-Flour

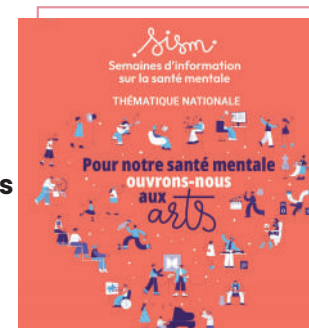


Planning à retrouver sur :

Les semaines d'information sur la santé mentale : un programme d'animations autour des arts dans l'Est Cantal

La Santé mentale est l'un des axes prioritaires du Contrat Local de Santé de l'Est Cantal. À l'occasion des 37^{ème} semaines d'information sur la santé mentale (SISM), Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté vous proposent des espaces d'expression, d'échanges et d'information autour de ce sujet.

Se sentir bien, soutenir un proche, échanger ou simplement s'accorder une pause... La santé mentale nous concerne tous au quotidien. En octobre et novembre, que vous soyez habitant, professionnel, aidé ou aidant, retrouvez un programme d'animations sur-mesure, près de chez vous !

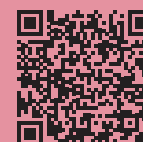


1 personne sur 4 est concernée par un trouble psychique au cours de sa vie, et pourtant 70 % des Français estiment que la santé mentale reste un sujet tabou. La santé mentale fait partie intégrante de notre santé globale, elle évolue tout au long de la vie et nous concerne tous.

Pour sensibiliser autour de ces enjeux, une programmation d'événements variés est proposée : ateliers artistiques, temps d'échanges, conférences, spectacles, projection... Des rendez-vous pour créer du lien et prendre soin de soi, autour de la thématique des arts !

Les actions menées pour la santé mentale visent à favoriser la santé globale, anticiper les conséquences du mal-être et des symptômes dépressifs et psychiques.

RETROUVEZ
LE PROGRAMME
D'ANIMATIONS
DES SISM :



Coordination du Contrat Local de Santé : Anne Buffière
06 34 84 48 49 / cls@saintflourco.fr

Transition énergétique

MIEUX CONNAÎTRE SON PATRIMOINE ET AGIR POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Saint-Flour Communauté porte un « SDIE » – Schéma Directeur Immobilier et Énergétique, un outil qui permet de porter une vision stratégique sur le patrimoine communautaire.

Matthieu Dudreuil, Vice-Président Patrimoine et Stratégie territoriale, nous éclaire sur la dynamique enclenchée et son objectif.



Qu'est-ce que le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique ?

« Le SDIE va nous permettre d'avoir une vision précise de l'état de nos bâtiments, de leurs usages et de leurs consommations. L'objectif est de mieux connaître notre patrimoine pour identifier les travaux nécessaires, les prioriser et programmer nos investissements de manière cohérente. C'est avant tout un outil d'aide à la décision qui doit nous permettre d'investir au bon endroit et au bon moment. »

Pourquoi est-ce important pour Saint-Flour Communauté d'en déployer un ?

« Le parc immobilier de l'intercommunalité est composé de 43 bâtiments répartis sur le territoire. Il est indispensable de bien connaître notre patrimoine pour pouvoir le maintenir en bon état et l'adapter aux enjeux de demain. Nos bâtiments sont globalement en bon état. Il s'agit donc surtout d'intervenir de manière ciblée lorsque cela est nécessaire : isolation, éclairage plus performant, accessibilité, chauffage, ergonomie ou encore organisation des espaces. La maîtrise de l'énergie est un enjeu stratégique : elle permet de réduire nos consommations, de maîtriser nos dépenses et de préserver notre patrimoine dans la durée. Cette démarche nous permettra également de répondre aux objectifs du Décret tertiaire, qui prévoit une réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments concernés, de 40 % à l'horizon 2030 et jusqu'à 60 % en 2050. »

Des actions sont-elles déjà engagées dans ces domaines ?

« Oui. Nous n'avons pas attendu l'élaboration du SDIE pour agir. Celui-ci nous permettra d'aller plus loin et de mieux planifier nos investissements, néanmoins plusieurs opérations d'amélioration énergétique sont déjà engagées, avec le soutien notamment de l'État, à travers le Fonds Vert, et de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité.

Deux bâtiments vont prochainement bénéficier de travaux importants. Au Complexe sportif à Saint-Flour, l'ensemble du système d'éclairage sera remplacé par des LED. Une gestion technique centralisée sera également installée afin de mieux réguler les températures et l'éclairage en fonction des besoins.

Ces opérations doivent permettre un gain énergétique global de 20 %.

À la Halle d'animations de Pierrefort, la chaudière sera remplacée et l'ensemble du système de chauffage amélioré. Le gain énergétique attendu est de 40 %.

Le remplacement des éclairages concernera également le Conservatoire intercommunal à Saint-Flour et la zone d'activités de l'Aubrac à Pierrefort.

Enfin, des installations photovoltaïques sont prévues sur la toiture du futur padel/tennis à Saint-Flour ainsi que sur celle de la Halle d'animations de Pierrefort.

Toutes ces opérations ont pour objectif de réduire nos consommations, améliorer la performance de nos bâtiments et maîtriser durablement leurs coûts de fonctionnement. »

Le coût de la réalisation du SDIE est estimé entre **100 000 €** et **175 000 €**. Les élus de Saint-Flour Communauté ont sollicité un appui financier de l'État au titre du Fonds Vert, des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), avec un objectif de financement pouvant atteindre **50%** du coût de l'étude.

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET "100 TERRITOIRES D'ÉLECTRIFICATION" !

La Communauté de communes fait partie des 109 territoires sélectionnés par l'État pour accélérer l'électrification des usages en ruralité ! Cet accompagnement renforcé aura pour objectif de répondre aux grands enjeux climatiques et de souveraineté énergétique, avec des projets pragmatiques, adaptés aux réalités locales, en particulier sur les secteurs de l'habitat, de la mobilité, du patrimoine public et des usages des professionnels.

ZOOM SUR LE PROJET THERM'ECO WATT À CHAUDES-AIGUES

Therm'Eco Watt est un projet porté à l'échelle du Sud-Ouest européen autour des évolutions des stations thermales face au changement climatique.

Chaudes-Aigues est l'une des trois cités thermales européennes (avec Caldes de Montbui en Espagne et São Pedro do Sul au Portugal) sélectionnées pour cette expérimentation financée par l'Union Européenne. Bien que l'établissement thermal Caleden utilise l'énergie de l'eau chaude de la source du Par (82°C) pour le chauffage de l'air et de l'eau des douches, plus de 60% de l'énergie captée par l'exploitation de l'eau thermique est perdue.

Le programme européen permet d'étudier différents scénarios afin de recréer un réseau de chaleur performant à Chaudes-Aigues, qui pourrait équiper tous les bâtiments publics. Le potentiel calorifique de l'eau pourrait également être pensé pour une utilisation agricole, industrielle ou artisanale. Cette étude s'inscrit donc dans une réflexion territoriale d'ampleur, dans laquelle Saint-Flour Communauté est partie prenante, grâce à l'ingénierie apportée dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Rencontre des cités thermales impliquées dans la démarche « Therm'Eco Watt » à Madrid en Mai 2026 - En présence de Michel BROUSSE, Maire de Chaudes-Aigues et Vice-Président de Saint-Flour Communauté et de Julie SOULIER, Cheffe de projet petites villes de demain.



Randonnée

URBAIN V :

LE SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE AU DÉPART DE SAINT-FOUR

Avec près de 1000km de sentiers entretenus et balisés, Saint-Flour Communauté est un territoire de randonnée. Plus d'une centaine d'itinéraires maillent la communauté de communes qui est également traversée par quelques grands sentiers d'itinérance. Parmi ces derniers, le Chemin Urbain V a été étendu il y a deux ans au Cantal. Il part désormais de Saint-Flour, traverse les gorges de la Truyère puis celles du Bès, avant de passer par la Lozère, le Gard et le Vaucluse pour atteindre au bout de 435km le Palais des papes à Avignon.

Le chemin Urbain V ou GR 670 allie itinérance culturelle et paysages somptueux : Aubrac, Grands Causses, Cévennes... Il relie en une vingtaine de jours 5 sites classés au Patrimoine mondial de l'Unesco : les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, la Transhumance en Aubrac, les Causses et Cévennes, le Pont du Gard, le Centre historique d'Avignon, ainsi que le Viaduc de Garabit qui fait l'objet d'une candidature au patrimoine mondial aux côtés de 5 autres ponts européens à grande arche du XIX^{ème} siècle. Au départ de Saint-Flour depuis 2024, il attire de plus en plus de visiteurs qui viennent découvrir notre territoire et fréquenter ses hébergements.



LA MICRO-ITINÉRANCE : RANDONNER POUR QUELQUES JOURS

Si le Chemin Urbain V s'effectue en totalité sur une vingtaine de jours, il est aussi possible de l'aborder par tronçon en quelques jours grâce à 4 « micro-guides ». L'Office de tourisme Les Pays de Saint-Flour et l'association Chemin Urbain V ont travaillé sur celui « Des Gorges de la Truyère aux portes de l'Aubrac » pour rejoindre Saint-Flour à Fournels sur 56 km en 2 à 3 jours. De Saint-Flour, vous traversez les Gorges de la Truyère puis celles du Bès vers les grands espaces de l'Aubrac.

Le guide est accessible gratuitement auprès de l'Office de tourisme et sur son site :



« LA MARCHEUSE » : UNE STATUE POUR MATÉRIALISER LE DÉPART DU CHEMIN À SAINT-FOUR

Le départ du Chemin Urbain V est situé sur la Place d'Armes à Saint-Flour. Afin de le matérialiser et de le valoriser, la municipalité s'est rapprochée de l'artiste Casimir Ferrer, à l'origine de la statue du violoniste jouant devant la Halle aux Bleds. Une randonneuse en bronze de plus de 2m, installée à proximité de la cathédrale, place d'Armes, vous montre, depuis mi-septembre, le Chemin à suivre ! Saint-Flour Communauté et la Ville de Saint-Flour participent à hauteur de 50% chacune au financement de cette création. « La Marcheuse » a été inaugurée en préalable de l'assemblée générale de l'association du Chemin Urbain V qui s'est tenue du 25 au 27 septembre à Saint-Flour.



UNE VIDÉO SUR LE CHEMIN URBAIN V

Cet été, la dynamique association Chemin Urbain V a sollicité les randonneurs de Marseille Provence Production pour réaliser un film lors de leur itinérance sur le sentier. Une belle immersion à la découverte des paysages du Chemin Urbain V et de ceux qui le font vivre, avant de l'emprunter !



QUI ÉTAIT URBAIN V ?

Le sentier vous emmène sur les traces du pape Urbain V, originaire de Lozère à l'époque médiévale.

Avant d'être pape, Guillaume de Grimoard (1310-1370) a effectué de nombreuses missions apostoliques qui l'ont conduit à voyager. Ainsi, il parcourut le chemin entre Clermont et la Lozère, en passant par Saint-Flour au XIV^{ème} siècle. Pape, il promut cardinal un évêque sanflorain.

Ce chemin est né grâce à l'Association « Les Amis du bienheureux pape Urbain V », et relie les lieux patrimoniaux qui ont gardé trace du passage de cet homme instruit et dévoué. L'action de cet humaniste, homme de lettres et de sciences, a rayonné largement en Europe dans la société civile et religieuse.

Une statue lui est consacrée devant la cathédrale de Mende, en Lozère.



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU MASSIF CENTRAL

FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr



Hervé Vidal

Tourisme

VIADUC DE GARABIT : VERS UN RÉAMÉNAGEMENT DE SES ABORDS

Saint-Flour Communauté porte un projet de requalification des abords du Viaduc de Garabit, pour faciliter l'accès autour du « géant de fer » emblématique du territoire. Une priorité réaffirmée par la nouvelle équipe communautaire, en axant tout particulièrement sur les abords proches du Viaduc. La mission est conduite par une équipe pluridisciplinaire pilotée par l'agence d'architectes-paysagistes clermontoise « A3 Paysage ».

Site patrimonial exceptionnel, le Viaduc de Garabit sera ainsi mieux valorisé et plus accessible, avec des aménagements qualitatifs tels que des belvédères reliés par un itinéraire ou encore des espaces de stationnement plus adaptés. Les études sont en cours pour de tous premiers résultats d'ici la fin de l'année.

Cette valorisation s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste de Saint-Flour Communauté autour du Viaduc : candidature au Patrimoine mondial de l'édifice, aux côtés de 5 autres ponts à grande arche européens, et projet « Grand site de France » de la Vallée de la Truyère.

UN NOUVEL ÉLAN DE L'OFFRE PRIVÉE

Au cœur de la dynamique du site de Garabit, l'offre privée joue un rôle majeur.

Deux établissements ont ouvert dernièrement, venant conforter l'offre d'hôtels-restaurants déjà présente. Après le restaurant Le Nautilus Garabit qui a été repris début 2025 à la gare de Loubaresse sur la commune de Val d'Arcomie, le Panoramic Garabit a rouvert ses portes en mai dernier. Une renaissance pour ce bâtiment emblématique qui était fermé depuis 15 ans. Marielle Laforgue, nouvelle gérante des lieux y a aménagé un hôtel-restaurant-spa, où tout fait référence à Garabit et à la nature qui l'entoure.



Découvrez l'article réalisé sur
le Panoramic Garabit :



©mk.paysage

UNE BOUCLE CYCLOTOURISTIQUE POUR (RE)DÉCOUVRIR LA TRUYÈRE

Saint-Flour Communauté a réalisé une boucle cyclotouristique de 195 km permettant de valoriser la vallée de la Truyère. Au départ de Saint-Flour, cette boucle de vélo-route conduit à traverser des sites emblématiques tels que le Viaduc de Garabit, l'Ecomusée de Margeride, le château d'Alleuze, le barrage de Grandval, Chaudes-Aigues... Les travaux de jalonnement, de sécurisation et de signalétique ont été réalisés. Ils s'inscrivent dans le développement touristique du territoire, la valorisation de la Vallée de la Truyère et le déploiement du schéma directeur cyclable.

Montant total des travaux : 45 000€ - Financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50%.

Itinéraire à retrouver bientôt sur le site de l'Office de tourisme des Pays de Saint-Flour :
www.pays-saint-flour.fr



BASSIN VERSANT DE L'ANDER : UNE COLLECTE DE LA MÉMOIRE DU RISQUE INONDATION

Saint-Flour Communauté lance un appel à témoignages auprès des habitants du territoire afin de recueillir la mémoire locale des inondations de l'Ander et de ses affluents.

Dans le cadre de son action de prévention des inondations, Saint-Flour Communauté porte un projet de collecte de la mémoire relative au risque inondation sur le bassin versant de l'Ander.

La Communauté de communes est gestionnaire du système d'endiguement de la Vigière, situé en ville basse de Saint-Flour. Cet ouvrage a été construit en 1946-1947 suite à deux crues historiques, en 1868 et 1943, qui ont entraîné l'inondation des quartiers bas de Saint-Flour. Après la construction de la digue, un certain nombre de crues de l'Ander ont été recensées, notamment en 1986 durant laquelle des caves, rez-de-chaussée et magasins de certaines rues ont été inondés, en 1994, crue qualifiée de cinquantennale, 1999 et 2003.

En complément d'une recherche documentaire auprès des archives, Saint-Flour Communauté initie un projet de collecte de témoignages et de documents relatifs à ces crues et/ou à la construction du système d'endiguement de la Vigière à Saint-Flour (articles de presse, photographies, cartes postales, vidéos, témoignages écrits ou oraux...)

Les souvenirs des habitants, les récits de familles, les documents conservés permettent de mieux connaître les événements passés, de comprendre les zones touchées et de transmettre cette mémoire aux générations futures.

Chaque souvenir compte.

Pour contribuer, contactez **Céline RIEUTORT**
à Saint-Flour Communauté, 06 74 30 21 22, c.rieutort@saintflourco.fr

Merci de votre collaboration !

Environnement

Grands projets

Le vote du budget à l'issue des élections communautaires a été l'occasion pour les nouveaux élus de fixer des priorités et de voter de nouveaux projets mais aussi de décider la poursuite d'opérations déjà engagées, porteuses de services et d'attractivité au territoire.

LE PADEL-TENNIS À SAINT-FOUR

Construit à côté du Centre aqualudique avec lequel il mutualise la chaufferie bois, le padel-tennis viendra remplacer le Centre départemental de tennis couvert de Besserette devenu trop vétuste et proposer une nouvelle discipline, le padel, qui a le vent en poupe. Issu d'une réflexion avec la Ville de Saint-Flour, la Fédération de tennis et les clubs, le padel-tennis comprendra :

- 2 courts de tennis et 1 court de padel couverts
- 1 club house
- Infirmerie, bureaux, local technique, espaces communs
- 2 courts extérieurs pris en charge par la Ville de Saint-Flour

Coût de l'opération : 3,5 M€. Bénéficie du soutien de l'Europe, l'État, la Région, le Département, la Ville de Saint-Flour, la Fédération de tennis par le biais du tennis-club de Saint-Flour.
Fin des travaux prévue à l'été 2027.



LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME À CHAUDES-AIGUES

La Ville thermale va prochainement profiter d'un tout nouvel Office de tourisme situé au cœur de la commune, à proximité du parc du Moulin Juéry. Il viendra remplacer le bâtiment vétuste du Moulin Juéry, permettant une nouvelle dynamique du centre-ville.

Il complètera également le maillage du territoire en structures d'accueil touristique, afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et l'accompagnement des professionnels du tourisme et de conforter la professionnalisation des agents.

Coût de l'opération : 756 000€. Bénéficie du soutien de l'État, de la Région et du Département.
Fin des travaux prévue fin 2026.



LE PÔLE 4 SAISONS DE SAINT-URCIZE

Après le bâtiment technique qui a déjà permis d'abriter les équipements de damage l'hiver dernier, la Communauté de communes construit la maison d'accueil de la Station 4 Saisons de Saint-Urcize.

Elle regroupera la vente des forfaits, l'accueil de groupes avec une salle hors-sac, la location de matériel pour les activités hiver comme été, une petite cuisine, des sanitaires, des locaux pour le personnel ainsi qu'une terrasse.

Coût de l'opération : 985 000€. Bénéficie du soutien de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département et de la commune de Saint-Urcize.

Fin des travaux prévue pour l'été 2027.



TRAVAUX À VENIR

- > Réalisation du préau et aménagement de la cour du Centre de loisirs communautaire de Besserette à Saint-Flour
- > Aménagement d'un cabinet dentaire à la Maison de santé de Pierrefort
- > Restauration du Jardin de Saint-Martin de l'Écomusée de Margeride sur le site château de Ruynes-en-Margeride
- > Création d'une scénographie au Belvédère à Saint-Flour
- > Rénovation et modernisation du Théâtre Le Rex à Saint-Flour
- > Relamping de la Halle d'animations de Pierrefort, du Complexe sportif intercommunal et fin du relamping au Conservatoire à Saint-Flour.



Culture et Patrimoine

UNE SAISON CULTURELLE VOLCANIQUE À SAINT-FOUR CO' !



Comme chaque année, d'octobre à juin, Saint-Flour Communauté vous propose des spectacles de grande qualité, au théâtre Le Rex à Saint-Flour, deuxième théâtre du Cantal, et dans les communes du territoire, en Aubrac, en Planèze, en Margeride et dans le Pierrefortais. Des concerts, des pièces de théâtre, de la danse de haut niveau... Il y en a pour tous les goûts, pour petits et grands !

La Saison culturelle place l'accompagnement du spectateur au cœur de sa démarche, en favorisant les rencontres et les échanges entre artistes et public. Saint-Flour Communauté a à cœur de faire venir des compagnies de renom, tout en créant des liens de proximité. Une première rencontre entre toutes les compagnies de théâtre amateur du territoire s'est ainsi tenue en septembre, au Rex. La promesse d'une Saison culturelle qui crée des rencontres, autour du rire et du divertissement !

LES FOUTEURS DE JOIE

SAMEDI 10 OCTOBRE À 20H30
THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
Concert d'ouverture de Saison
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS



©Aglaé Bory

LE CHEMIN DES MÉTAPHORES

MARDI 27 OCTOBRE À 10H30 ET 15H30
SALLE DES FÊTES D'USSEL
Marionnettes Jeune public
TARIF UNIQUE : 4 €

UN TOUR DE CONTES... AU BORD DE LA RIVIÈRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 14H30
SALLE DES FÊTES D'ORADOUR, NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
Suivi d'un goûter et d'un bal avec les musiciens et danseurs du CDMDT15.
Avec la Médiathèque de Neuvéglise-sur-Truyère. **GRATUIT**



©Ramani Najib

RUN

SAMEDI 6 JANVIER À 19H
GYMNASÉ DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF, SAINT-FOUR
Dans le cadre du Festival départemental « Jours de danse (s) ».
TARIF UNIQUE : 7 €



LO CARNAVAL DE LAS BESTIAS FESTIVAL LES RAPATONADAS

VENDREDI 6 NOVEMBRE À 20H30
THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
Cie Les Fées du Az'Art
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS
RENSEIGNEMENTS/RÉSERVATIONS : 04 71 60 75 00



©Chloé Chapelier

SPON YON YON

MERCREDI 23 DÉCEMBRE À 16H, THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
Théâtre Jeune public. **TARIF UNIQUE : 4 €**

BLIND TEST – FESTIVAL HIBERNAROCK

VENDREDI 29 JANVIER À 20H
THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
Avec les élèves du Conservatoire de Saint-Flour Communauté et de l'École de musique de Hautes Terres Communauté.
TARIF UNIQUE : 4 €



FESTIVAL HIBERNAROCK

JEUDI 11 FÉVRIER À 20H30
THÉÂTRE LE REX À SAINT-FOUR
Informations dévoilées en Décembre 2026
INFOS ET RÉSERVATION EN LIGNE : [HTTPS://WWW.HIBERNAROCK.FR](https://www.hibernarock.fr)

SOLEIL PLANÈTE

DIMANCHE 14 FÉVRIER À 11H ET 16H
MAISON DE QUARTIER DE BESSERETTE, SAINT-FOUR
Jeune public de 1 à 5 ans.
TARIF UNIQUE : 4 €

ENSEMBLE LA VERDINE – FESTIVAL VOYAGES D'HIER

SAMEDI 13 MARS À 20H30
SALLE DES FÊTES, RÉZENTIÈRES
Navette gratuite au départ d'Aurillac.
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS

UN GRAND CRI D'AMOUR

VENDREDI 19 MARS À 20H30 – THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
De Josiane Balasko. Avec Romy Chenelat, Bertrand Ducrocq, Jean-Christophe Acquaviva et Gregory Gardon.
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS

KOCLAIR – BREL, SE SENTIR VIVRE !

SAMEDI 10 AVRIL À 20H30 – THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
Arrangements et piano : Jérémie Brun. **TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS**

L'AFFAIRE EST GRAVE !

JEUDI 15 AVRIL À 11H ET 15H30, PARKING DE LA PISCINE, CHAUDES-AIGUES
Spectacle familial à partir de 6 ans. **TARIF UNIQUE : 4 €**



©Simon Bonne

SERVICE TOUT COMPRIS

VENDREDI 30 AVRIL À 20H30 – SALLE ROGER BESSE, PIERREFORT
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS

ENNEMIES POUR LA VIE

SAMEDI 22 MAI À 20H30 – THÉÂTRE LE REX, SAINT-FOUR
TARIFS : PLEIN : 10 € / RÉDUITS : 7 € / GRATUIT -12 ANS

RETOUR EN IMAGES : CARTON PLEIN POUR CHAMP LIBRE CET ÉTÉ !

Chaque été, Saint-Flour Communauté s'associe à l'association Éclat pour proposer des spectacles de théâtre de rue dans les communes du territoire. En 2026, près de 1000 personnes ont assisté à ces représentations burlesques, humoristiques et toujours très poétiques, à Saint-Flour, Neuvéglise-sur-Truyère et Les Ternes.



©Hervé Blanco

UNE SOUSCRIPTION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LE JARDIN DE SAINT-MARTIN DE L'ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE !

Saint-Flour Communauté et la Fondation du Patrimoine lancent un appel aux dons pour restaurer le Jardin de Saint-Martin de l'Écomusée de Margeride, au château de Ruynes-en-Margeride. Le projet vise à conforter et développer ce lieu de médiation culturelle et patrimoniale majeur autour de la ruralité, dans une logique d'attractivité, de rayonnement culturel, et de maintien du label « Musée de France ». La restauration permettra de valoriser les collections dans de bonnes conditions et de faire venir des collections de musées nationaux. Elle permettra aussi le développement des médiations pédagogiques et des expérimentations autour des évolutions climatiques.

Pour faire un don, rendez-vous sur le site internet de la Fondation du patrimoine :



Rencontre

Rencontre

CALEDEN : UN ACTEUR TOURISTIQUE INCONTOURNABLE, ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

Dans la petite cité thermale de Chaudes-Aigues, les habitants sont fiers de leur trésor naturel. Et pour cause : l'eau la plus chaude d'Europe représente une richesse patrimoniale majeure et permet une activité économique qui rayonne, grâce à son établissement thermal, Caleden.

Caleden, c'est un emblème local, qui se développe en lien étroit avec son territoire. La réouverture du centre thermoludique en octobre 2025, après 7 ans de fermeture, en est une belle illustration.

S'adressant autant aux habitants qu'aux visiteurs, il permet de profiter des bienfaits de l'eau thermale, tout au long de l'année.

LES CURES THERMALES : CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE CALEDEN

La source du Par est la principale source de Chaudes-Aigues : avec un débit continu de 5L par seconde, jaillissant des entrailles de la terre à 82°C, elle alimente l'établissement thermal, avec deux autres sources – le Forage du Ban et la Bonde du Moulin.

Ces eaux, déjà exploitées à l'époque romaine, riches en minéraux, ont des vertus soignantes bien connues pour différentes pathologies liées aux articulations et aux muscles.

Les cures thermales, prises en charge par la Sécurité sociale, sont particulièrement appropriées pour traiter les rhumatismes, l'arthrose, les sciatiques ou des pathologies comme la spondylarthrite ankylosante, la goutte ou encore la fibromyalgie.

Les soins thermaux proposés vont du bain relaxant aux cataplasmes de boues, en passant par les douches à jet, le massage sous l'eau ou les mouvements en piscine.

L'activité thermale accueille 2000 personnes par an, et représente le cœur de l'activité de Caleden : 65% de son chiffre d'affaires. C'est également un moteur économique pour tout le territoire.

LE CENTRE THERMOLUDIQUE : UNE NOUVELLE BULLE DE BIEN-ÊTRE À CHAUDES-AIGUES

Depuis sa réouverture le 22 octobre 2025, le centre thermoludique de Caleden ne désemplit pas. « Les habitants y tiennent, comme en témoigne la longue file d'attente le jour de l'ouverture. En 45 minutes, nous étions complets. Les gens sont fiers de leur patrimoine et ont plaisir à pouvoir en profiter. C'était une véritable attente locale », souligne Jean-Jacques MANY, directeur de Caleden. Fin 2025, en deux mois et demi, l'espace a accueilli 6 800 personnes. Des chiffres très prometteurs pour atteindre l'objectif que s'est fixé l'établissement : 25 000 visiteurs par an.



©Marielsa Niels

Le centre thermoludique a été rénové avec des évolutions en termes de design, de réagencement de l'espace et des nouveautés. La charpente est désormais mieux valorisée ; les néons fluorescents ont laissé la place à des lumières plus douces ; le cheminement d'entrée sécurise les circulations tout en offrant une sensation d'ouverture. En plus des prestations déjà existantes, piscines à 35°C, nage à contre-courant, bains bouillonnants, hammam et sauna, les visiteurs peuvent désormais découvrir un jacuzzi géant, un bain nordique mais également de nouveaux jets d'eau et cascades.

UN ÉTABLISSEMENT DYNAMIQUE QUI CONSTRUIT SON AVENIR AVEC SON TERRITOIRE

Caleden est une société anonyme d'économie mixte, entreprise publique-privée.

Cette gouvernance lui confère une dimension territoriale importante.

Engagée auprès des acteurs locaux pour créer des liens de partenariats, notamment avec les établissements touristiques du secteur – hôtels, restaurants, campings, structures de pleine nature... – , elle porte une volonté d'ancrage et de prospective sur l'avenir. C'est ainsi que Caleden est partie prenante des réflexions menées autour du projet de valorisation énergétique de l'eau chaude dans la cité thermale.

La Ville de Chaudes-Aigues est en effet impliquée dans le projet « Therm'Eco watt », un programme européen visant à assurer une gestion durable des sources thermales et à valoriser l'énergie thermique des sources (voir page 13). L'objectif serait d'optimiser la production énergétique de l'eau, pour chauffer certains bâtiments de la ville, ce qui est déjà le cas pour Caleden dont l'air et l'eau des douches sont chauffés grâce à la géothermie.

Pour diversifier son activité, l'établissement travaille également sur le volet prévention-santé, avec l'objectif de développer des programmes d'éducation thérapeutiques qui répondent aussi aux enjeux de santé locaux. La création d'un pôle sport-santé est aussi à l'étude, pour donner accès à l'activité physique aux personnes qui en ont le plus besoin.

Enfin, l'activité de Caleden repose également sur la gestion hôtelière (résidence et hôtel du Ban). L'objectif à venir sera de rénover ces espaces et de créer un Spa hôtelier.

Autant de projets qui démontrent que l'établissement ne manque pas de ressources et continuera à être porteur pour les habitants et l'attractivité du territoire !

Caleden

Complexe thermal et thermoludique de Chaudes-Aigues
27 Av. Georges Pompidou, 15110 Chaudes-Aigues – 04 71 23 51 06
<https://www.caleden.com/centre-thermoludique/>

LE VILLAGE DE VACANCES DE CHAUDES-AIGUES A FAIT PEAU NEUVE !

Le village de vacances de Chaudes-Aigues, propriété de la commune, propose l'une des plus importantes capacités d'accueil touristique du territoire intercommunal. Sa gestion est confiée à VVF (Village Vacances Familles).

Datant du début des années 1970, il a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation afin de mieux répondre aux attentes des visiteurs. Près de 40 nouveaux logements en bois, dont 5 logements insolites, ont été aménagés de manière moderne, au cœur d'un environnement préservé !

Saint-Flour Communauté a participé, aux côtés de la commune, de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au financement de cette rénovation, par le biais d'un fonds de concours exceptionnel de 526 000€ sur 3 ans.



©Marielsa Niels

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ VOUS ACCOMPAGNE POUR **AMÉLIORER** VOTRE LOGEMENT



**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



**ADAPTATION
& ACCESSIBILITÉ**



**LUTTE CONTRE
L'HABITAT INDIGNE
OCCUPÉ OU VACANT**



Propriétaires occupants,
propriétaires bailleurs
ou co-propriétaires : **bénéficiez
d'aides à la rénovation et
d'un accompagnement gratuit***.

*sous critères d'éligibilité



POUR PLUS D'INFOS :
04 71 45 62 12



www.saint-flour-communaute.fr

